



Photo de couverture :
© Angelina Zinovieva/Adobe Stock

ÉDITEUR : Chasseurs de l'Est SARL
1 rue de la Passotte,
57078 METZ CEDEX 03
Tél. 03 87 75 82 82
Fax 03 87 75 82 83
E-mail : redaction@chasseurs-est.com
www.chasseurs-est.com

GÉRANT : Pierre Lang
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Frédéric Tissier
COMITÉ DE RÉDACTION :
Corinne Barnet, Joël Battaglia, Léo
Mazzarini, Charlotte Fonty, Philippe Lavit,
Christine Moro, Claude Paul, Roméo
Rieder
CONSEILLER ÉDITORIAL : Claude Paul
CRÉDITS PHOTOS : Chasseurs de l'Est,
OFB, FDC, FNC, Adobe Stock

**PUBLICITÉ NATIONALE
ET DÉPARTEMENTALE :**
TEMA6TM, 23 rue Dupont-des-Loges,
57000 METZ
Stéphane Schmitt
Tél. 03 87 69 18 01
Fax 03 87 69 18 14
E-mail : s.schmitt@groupe-atc.com

ADMINISTRATION DES VENTES :
Marine Pierre
Tél. 03 87 69 88 20
Fax 03 87 69 18 14
E-mail : m.pierre@groupe-atc.com

PETITES ANNONCES :
Marjorie Jager
Tél. 03 87 69 18 01
Fax 03 87 69 18 14
E-mail : m.jager@groupe-atc.com

**CONCEPTION ÉDITORIALE
ET GRAPHIQUE, SECRÉTARIAT
DE RÉDACTION :** TEMA6TM
Tél. 03 87 69 18 01 - Véronique de Freitas

RÉDACTION GRAPHIQUE : PIXEL6TM

IMPRESSION :
Socosprint Imprimeurs,
36 route d'Archettes - 88000 Épinal

Chasseurs de l'Est est imprimé avec des
encres végétales sur papier PEFC, de
sources contrôlées, blanchi sans chlore
élémentaire.

NUMÉRO DE COMMISSION PARITAIRE :
1124 G 86388 - ISSN : 2100-0883
DÉPÔT LÉGAL : à parution
PRIX : 2,50 €. ABONNEMENT : 9,90 €/an
ÉTRANGER : 16 €



ENVISAGER LA CHASSE DE DEMAIN

La chasse meusienne est constituée avant tout d'hommes et de femmes passionnés, jeunes et moins jeunes, résidant ou pas dans notre département, qui, à travers leur investissement, ont su construire notre environnement cynégétique. L'attractivité de la chasse meusienne n'est plus à démontrer et on ne peut que saluer le travail des collaborateurs de la FDC ; bien sûr ceux qui œuvrent au quotidien, mais aussi tous ceux qui se sont succédé pour construire et professionnaliser notre FDC. C'est aussi le fruit du travail et des orientations de son conseil d'administration qui, au cours des années, a su donner des caps politique et stratégique à nos activités cynégétiques. La réforme de la chasse issue de la loi du 24 juillet 2019, nous impose de nouvelles missions ; notamment, dans l'organisation territoriale de la chasse avec la gestion administrative des ACCA, dans le renforcement du volet sécuritaire avec la formation décennale à la sécurité de tous les chasseurs, dans la gestion de la biodiversité ordinaire de nos territoires à travers l'éco-contribution et bien sûr dans la répartition des plans de chasse avec l'instauration de mini et maxi à réaliser. La FDC de la Meuse travaille depuis deux ans afin d'organiser et d'assurer ces nouvelles missions, nous sommes aujourd'hui, et à moyens constants, totalement opérationnels dans ces nouveaux champs de compétences. Reste à expliquer, à former et à informer nos adhérents de ces évolutions réglementaires. Les réunions de secteurs ont connu un vif succès cette année et nous avons pu échanger sur ces nouvelles missions. C'est une première projection de l'application des nouvelles prérogatives des FDC qui vous a été présentée, et à une large majorité, vous nous avez confortés dans nos orientations stratégiques. Merci à tous ceux qui se sont exprimés sur ces sujets. C'est un premier pas, car pour envisager la chasse de demain, il nous faudra conforter notre organisation territoriale à travers le monde associatif (Loi 1901, ACCA, associations spécialisées, etc.), valoriser cette expérience acquise au fil des années pour être en capacité opérationnelle de répondre aux nouvelles exigences sociétales, économiques et environnementales de la chasse. Un autre volet de cette loi chasse de 2019, concerne la refonte des statuts des FDC. Je pense réellement que si certaines missions se devaient d'être clairement inscrites dans nos statuts, la modification du mode de scrutin pour élire ou réélire les conseils d'administration est une erreur stratégique qui amène de la division dans nos rangs, alors que la chasse se doit d'être unie et indivisible. Le 9 avril aura lieu l'élection des 16 membres du conseil d'administration de la fédération départementale des chasseurs à travers un scrutin de liste. Ce CA devra être en capacité de gérer l'établissement FDC 55, de poursuivre la mise en œuvre de nos nouvelles missions fédérales et de pérenniser la chasse meusienne dans toute sa diversité, tout en assurant une représentation expérimentée tant à l'échelon régional que national. L'avenir de la chasse en Meuse, dans la région Grand Est, sur les territoires français sera issu de l'expression de votre vote.

→ **Hervé Guillaume,**

Président de la fédération départementale des chasseurs de la Meuse

SOMMAIRE

04 | ACTUALITÉS MEUSE

06 | ACTUALITÉS GRAND EST

Toute l'actualité de vos régions

08 | REPORTAGE

Zoom sur la FDC 55

13 | À L'AFFÛT

Les petites nouvelles qui étonnent

14 | ESSENTIEL

France, Europe, monde : toute l'information

23 | DOSSIER



32 | MÉTIERS SPÉCIFIQUES

Technicien de fédération

34 | TECHNIQUE

Les tirs manqués et inexpliqués

36 | HISTOIRE ET PATRIMOINE

La chasse dans les Vosges au début
du XX^e siècle

38 | ARMES

Système d'information sur les armes

40 | CHIENS

Les dix commandements du chien

42 | JURIPRATIQUE

Chasse et constitution

45 | SHOPPING

46 | PETITES ANNONCES